Ligue de Paris

SAMEDI 28 JANVIER 2012

GYMNASE DIDOT – 18 avenue Marc Sangnier - 75014 PARIS

COUPE DE PARIS HONNEUR COMBAT ENFANTS

Cette compétition est réservée à tous les licenciés, à l'exclusion des finalistes de la Coupe de Paris enfants Elite Combat du 04 décembre 2011.

**Poussins – Pupilles – Benjamins – Féminins et Masculins (individuels)

Convocation des compétiteurs

Inscription des **Individuels, Poussins, Poussines**
Début des inscriptions : 9h00 Fin des inscriptions : 09h30

Inscription des **Individuels, Pupilles Masculins et Féminins**
Début des inscriptions : 09h30 Fin des inscriptions : 10h00

Inscription des **Individuels, Benjamins, Benjamines**
Début des inscriptions : 09h45 Fin des inscriptions : 10h15

Pupilles - les 2 premiers sont sélectionnés pour la Coupe de France des 05 et 06 mai 2012 (Halle Carpentier)
Benjamins - les 2 premiers sont sélectionnés pour la Coupe de France des 19 et 20 mai 2012 (Clermont Ferrand)
(voir circulaire fédérale)

Les compétiteurs devront être équipés de leurs propres protections de poings, de pieds, de protège dents et de plastrons.

COUPE DE PARIS HONNEUR KATA ENFANTS

Cette compétition est réservée à tous les licenciés, à l'exclusion des médaillés de la Coupe de Paris enfants Elite kata du 04 décembre 2011.

**Poussins – Pupilles – Benjamins – Féminins et Masculins (individuels)

Convocation des compétiteurs

Inscription des **Individuels, Poussins, Poussines**
Début des inscriptions : 13h30 Fin des inscriptions : 14h00

Inscription des **Individuels, Pupilles Masculins et Féminins**
Début des inscriptions : 14h00 Fin des inscriptions : 14h30

Inscription des **Individuels, Benjamins, Benjamines**
Début des inscriptions : 14h30 Fin des inscriptions : 15h00

Pupilles - les 2 premiers sont sélectionnés pour la Coupe de France Kata du 31 mars 2012 (INJ)
Benjamins - les 2 premiers sont sélectionnés pour la Coupe de France Kata du 31 mars 2012 (INJ)

POUR LA BONNE MARCHE DE LA COMPETITION, NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER LES HORAIRES INDIQUES.

Seuls les compétiteurs en possession des pièces citées, ci-dessous, et remplissant les conditions des catégories d'âge, pourront participer à cette manifestation :

- **Passeport sportif** portant 2 timbres de licence dont celui de la saison en cours
- **Certificat médical** postérieur au 01 août 2011
- Que son **club ait acquitté sa cotisation 2011-2012** à la Ligue de Paris de Karaté
- **Autorisation parentale** de participation 2011-2012

Aucune dérogation ne sera accordée. Tout compétiteur arrivé après la clôture des inscriptions ne pourra participer à la compétition. Pour tout complément d'information, veuillez contacter la Direction Technique de Paris au 01 43 20 15 14.

Serge CHOURAQUI
Directeur Technique de Ligue